

C. Morency 87 2



# L'ECHO DE LA SAINT - JEAN - BAPTISTE

[UNO JUNCTI VINCULO]

Journal National, Historique et Littéraire.

REDIGÉ EN COLLABORATION.

ADMINISTRATION: RICHEMONT L. DE MARTIGNY.

### Avis de l'Administration.

*L'Echo* est publié le jeudi de chaque semaine.

L'abonnement est d'une piastre par an (\$1.) pour le Canada et les Etats-Unis.

Les annonces se traitent de gré à gré avec l'administration.

*L'Echo* étant destiné à parvenir dans toutes les paroisses du pays et les différents Etats de l'Amérique où se groupent les Canadiens, les marchands, les industriels et tous ceux qui ont intérêt à faire connaître leur genre d'affaires au public sont sûrs que leurs annonces passeront sous les yeux de milliers de personnes.

Toutes les communications relatives aux affaires sont adressées à l'administration.

Les communications ayant plus particulièrement pour objet la partie littéraire du journal sont adressées à la rédaction.

Bureaux de *L'Echo*, rue Saint-Lambert, 13.

### Bureaux de renseignements.

L'administration de *L'Echo* tient dans ses bureaux des registres à la disposition de tous les Canadiens des Etats-Unis.

A leur arrivée à Montréal, ils sont priés de venir inscrire leurs noms et adresses dans ces registres.

Les sociétaires de Montréal qui ont des parents et des amis de l'autre côté des lignes pourront, en se donnant la peine de consulter ces registres, s'assurer si quelqu'un des leurs est à la ville, et apprendront en même temps, où on peut le trouver.

—o—

### Naissances, Mariages, Décès.

*L'Echo* publiera gratuitement les annonces des naissances, mariages et décès qui surviendront dans les familles des sociétaires de la Saint Jean-Baptiste de tout le pays.

Les événements de cette nature qui arrivent chez nos frères des Etats-Unis seront

aussi recueillis avec soin et publiés dans notre feuille.

La grande famille canadienne pourra ainsi suivre partiellement de l'œil, pour ainsi dire, le mouvement de sa population.

### Bibliothèque Nationale.

L'édifice que la société Saint-Jean-Baptiste a l'intention de faire construire contiendra, cela va sans dire, une bibliothèque.

Cette bibliothèque, il en faut poser les fondements.

Vous vous y prenez bien d'avance, poura-t-on nous dire.

Pas le moins du monde. Une bibliothèque ne se forme pas en un jour.

Il faut des années pour réunir une collection d'ouvrages sur toutes les matières.

Voilà pourquoi *L'Echo* commence d'agiter cette question dès sa première apparition en public.

Nous n'avons pas l'intention de faire de longues et belles phrases sur l'importance d'un tel sujet.

La chose serait superflue; du reste, tout le monde étant convaincu que, sans bibliothèque, notre monument national serait incomplet.

Cependant, il faut commencer le mouvement, l'animer, l'accentuer.

*L'Echo* donne la première poussée à la boule et voici comme il procède.

Tous ceux qui ont écrit, qui ont publié des livres, des traités, des pamphlets, des brochures, etc., sur n'importe quelle matière, sont instamment priés de nous faire parvenir un exemplaire de leur œuvre.

Ce sera le noyau—ce sera la boule de neige qui ira toujours grossissant *vires acquirit cundo*.

### Un ambassadeur canadien-français en France.

Les grands journeaux démocrates des Etats-Unis annoncent avec raison que le

nouveau président Cleveland n'a été élu que par le *vote Canadien français*.

Nous sommes heureux et fiers de l'influence que nos compatriotes ne cessent d'acquérir dans l'Amérique. Tous nos articles, nos livres, nos actions depuis 1864 n'ont cessé de revendiquer nos droits à être la France Américaine, et nous applaudissons hautement à tout ce qui peut honorer et grandir notre race sur le libre sol d'Amérique.

Le président Cleveland sera-t-il reconnaissant de ce que le Canada français et ses fils ont fait pour lui? Nous n'en doutons pas un instant.

L'occasion va se présenter pour lui de montrer qu'il sait se souvenir. Il va y avoir bientôt des changements importants faits à l'ambassade des Etats-Unis en France. Pourquoi les nôtres n'occuperaient-ils pas à Paris quelques-uns de ces hauts postes diplomatiques? Nous avons aux Etats-Unis assez de Canadiens-Français, au sénat et dans les assemblées délibérantes, pour nous représenter dignement dans la diplomatie et dans le corps consulaire américain. Nous sommes persuadés qu'ils rempliraient avec tact et avec honneur ces hautes situations.

Nous soumettons ce vœu fort raisonnable à nos confrères français de la presse américaine. Nous ne doutons pas qu'ils se fassent un plaisir de développer notre idée et d'en assurer le succès. Sans aucun doute ils applaudiront aux légitimes espérances et aux justes ambitions d'un petit peuple qui n'était pas grand chose il y a 124 ans, mais qui compte aujourd'hui dans l'équili-

bre américain pour assurer par son vote le succès du président de la plus grande république du monde.

FAUCHER DE SAINT-AURICE.



### ASSOCIATION ST JEAN-BAPTISTE

SEANCE DU COMITE DE REGIE.

Le 26 décembre 1884.

Présidence de l'honorable T. J. J. Lorranger.

Présents :—MM. Dr Bourque, H. A. Cholette, G. Boivin, B. M. O. Turgeon, J. S. Melançon, F. X. Crevier, M. Gougeon, Dr Lanctot, N. Beaudry, M. Lapointe, E. Lavigne, J. U. Emard, G. Grégoire, J. A. Lynch, Z. Pilon, M. Guilbault, C. A. Dufresne, A. Desjardins, A. Chabot, R. Richard, L. Roch, E. Leblanc, J. B. Deganne, A. Gaboury, H. Bourque, J. Merino, N. Lachance, E. Girard, G. N. Ducharme, E. Lareau, G. Lamothe, J. A. Mount, J. Perreault, J. H. Leblanc, M. Noël, A. D. Lacroix, J. J. Beauchamp, M. Lozeau, I. A. Beauvais, tous membres du Comité de Régie et habiles à voter et à prendre part aux procédés de la présente assemblée. Étaient aussi présents plusieurs membres de la société St Jean-Baptiste, qui ne faisaient pas partie du Comité de Régie.

Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée du comité de régie, savoir l'assemblée du 1er décembre courant.

M. G. Lamothe, appuyé par M. le Dr. Bourque, propose que ce procès-verbal ne soit point adopté, mais qu'il soit déclaré que les amendements soumis le 1er décembre et adoptés le 5 décembre soient déclarés non avenus.

La discussion s'engage sur cette motion. Finalement, M. Lamothe déclare qu'il retire sa proposition.

Le procès-verbal est en conséquence adopté.

Proposé par M. le Dr. J. W. Mount, secondé par M. J. U. Emard, que, sans reconnaître la régularité des assemblées du 1er et du 5 décembre courant, les amendements adoptés à ces assemblées soient reconsidérés.—Adopté.

M. J. U. Emard, secondé par M. J. J. Beauchamp et M. Grégoire propose que conformément à la proposition ci-dessus, le premier article des dits projets d'amendements relatifs à la contribution d'un dollar, lequel a été adopté à la séance du 1er décembre courant, soit rejeté et déclaré non-avenue.

La discussion s'engage sur cette proposition ; plusieurs membres portent la parole, entre autres : MM. L. Allard, G. Boivin, J. Perrault, G. N. Ducharme, Dr. Lanctôt, G. Lamothe, J. U. Emard, L. N. Gélinas, M. Noël, A. Chabot, L. O. David, A. D. Lacroix, J. J. Beauchamp, Docteur Mount, etc. Finalement, M. Emard annonce à l'assemblée qu'il retire sa proposition pour lui substituer la suivante :

Proposé par J. U. E. Emard, secondé par J. J. Beauchamp : En considération des amendements soumis au comité de régie, le premier décembre, qu'un comité composé des président et secrétaire général, des présidents des paroisses de MM. Dr. J. W. Mount, Adolphe Ouimet et Gustave Lamothe, et des membres du comité de la bâtisse, soit formé pour étudier les meilleurs moyens à adopter pour organiser l'œuvre du monument national, soit en se servant de la charte déjà obtenue, soit au moyen d'un nouvel acte du parlement, soit de toute autre manière.

Proposé en amendement par M. R. Préfontaine, secondé par J. A. Lynch : Que les amendements soumis à l'assemblée du comité de régie du 1er décembre et adopté à l'assemblée du 5 courant soient approuvés et adoptés, à l'exception des deux modifications suivantes :

1o Que la section 4ième soit adoptée en retranchant les mots suivants : "ou de paroisses," dans la troisième ligne.

2o Que le 36ième paragraphe soit amendé en ajoutant les mots suivants : "et des présidents de section, le quorum du dit comité devant être de sept membres."

Le proposeur explique que cet amendement est destiné, suivant lui, à rencontrer les vues de la majorité des membres de la société, en ce qu'il a pour effet de faire disparaître la contribution d'une piastre. De plus, la composition du comité de régie est réformée de manière à donner des garanties aux sections.

Après discussion tant sur la proposition principale que sur l'amendement, ce dernier est mis aux voix par le président qui fait l'appel des membres présents habiles à voter.

Ont voté pour : MM. H. A. Cholette, G. Boivin, J. Melançon, F. X. Crevier, Dr Lanctot, N. Beaudry, M. Lapointe, J. A. Lynch, L. Pilon, M. Guilbault, J. Merino, N. Lachance, G. Girard, E. Lareau, J. Perreault, R. Préfontaine, M. Lozeau, I. A. Beauvais.—18.

Ont voté contre : MM. Dr. Bourque, E. Lavigne, J. U. Emard, J. Grégoire, C. A. Dufresne, A. Desjardins, A. Chabot, L. Roch, E. Leblanc, J. B. Dufresne, A. Gaboury, H. Bourque, M. Ducharme, G. Lamothe, J. A. Mount, J. H. Leblanc, A. D. Lacroix, et J. J. Beauchamp—18.

Le vote étant également divisé, M. le Président déclare qu'il donne sa voix prépondérante en faveur de l'amendement qui est adopté.

M. J. Melançon, secondé par M. L. O. David, propose que les amendements soumis et adoptés, à cette présente séance du comité de régie, soient soumis à une assemblée générale de la société, et que cette assemblée générale de la société, ait lieu le 15 janvier prochain.—Adopté.

Et la séance est levée.

EDMOND LAREAU,  
Secrétaire.

### DEUX LETTRES.

de F. Frédéric Elliot, secrétaire de la commission Gosford à M. Henry Taylor, de Londres, sur la condition politique du Bas-Canada en 1885.

(Suite.)

Tout cela est aussi vraisemblable que de voir vos moutons en Angleterre se soulever et dire aux chiens du berger : "Tant que nous avons eu besoin de vous, c'était fort bien ; mais il n'y a plus de loups, nous aurons soin de nous-mêmes, et nous nous dispenserons dorénavant de votre canine-protection." Un regard de Papineau suffit pour ramener tout son troupeau canadien dans le devoir.

Le fait est que Papineau, avec tous ses défauts, est un fier homme. J'ose dire que nous le trouverons pervers et suspect, et que, si jamais il se querelle avec nous, il ne nous ménagera pas les gros mots. Cependant on ne peut ignorer les beaux côtés de son caractère. Sa vie privée semble irréprochable ; dans ses relations sociales, il est rempli de douceur, ses manières sont celles du gentilhomme ; et si, dans la politique, il est trop violent et trop outré dans sa conduite, je ne vois pas que des hommes raisonnables puissent mettre en doute son honnêteté. Ses défauts principaux sont la violence, un manque du sens commun ayant généralement cours, et, je le crains bien, un préjugé invétéré contre les Anglais. Tel qu'il est, il est impossible de l'examiner sans s'apercevoir de suite qu'il est, par sa nature autant que par la haute position qu'il s'est conquise le premier de la race canadienne française.

Indépendamment, néanmoins, de causes temporaires et de l'influence d'hommes ambitieux, il me semble que les Canadiens-Français ont un motif plus grand de se tenir unis et d'imprimer une direction générale à leur politique.

Ils ne peuvent pas ne pas voir que les Anglais se sont acquis toute la richesse et tout le pouvoir dans tous les pays où ils ont une fois mis le pied. Dans toutes les parties du monde civilisé ou sauvage, le peuple Anglais soit comme sujet anglais dans l'Est, ou comme colon révolté sur ce continent, s'est toujours montré incapable de se mêler ou de s'amalgamer avec les autres races, et s'est toujours efforcé de s'assurer pour lui-même la première place. Cette considération, il faut bien l'admettre, n'est pas très agréable pour la race aux douces mœurs et ennemie des dissensions qui se trouve internée ici au milieu des établissements et des nationaux anglais. Quelque pouvoir politique qu'ils puissent dans le moment posséder dans les limites de leur propre province et même au delà des bornes artificielles qui séparent la leur des régions avoisinantes, ils sont entourés de tous côtés par des milliers d'hom-

mes parlant un langage et ayant des mœurs dont ils ont toute raison de redouter l'ascendance. En considérant ces circonstances, je suis d'avis que les Canadiens-Français ont toute raison de craindre l'extinction future de leur langue et l'effacement de leurs mœurs particulières, et soit que quelques-uns d'eux songent ou non à ces éventualités, il n'y a pas à douter qu'ils redoutent de tomber un jour dans l'insignifiance.

De fait, la vraie question entre les partis dans ce pays, est une question de temps. Les Français ne peuvent pas ignorer dans leurs cœurs qu'ils ont en ce moment leur part entière de pouvoir, mais ils voient ce pouvoir tendre constamment, pour ainsi dire, à leur échapper pour passer entre les mains d'autres hommes, et c'est ce qui les rend nerveux et jaloux. D'un autre côté, les Anglais doivent avoir la conscience que, éventuellement, la domination du pays leur reviendra; mais ils sont impatients et voudraient assurer le prix avant de l'avoir légitimement gagné. A l'heure qu'il est, les deux partis occupent la place qui leur convient, chacun d'eux, cependant, s'efforce, celui-ci de précipiter celui-là d'éviter ou dans tous les cas de retarder—une transition qui, dans le cours des choses, sera amenée par l'effet régulier des institutions de la province. Entre temps, des motifs collatéraux surgiront au cours de la lutte, et les parties contestantes en apprécieront la valeur non seulement en autant qu'elles pourront promouvoir les intérêts de leur propre cause, mais en autant surtout qu'elles pourront endommager ou humilier leurs adversaires. Le gouvernement ne sera pas éterné en raison de ses mérites indépendants ou de sa courageuse impartialité; on le jugera suivant que ses vues et ses mesures concorderont avec les visées de l'une ou l'autre des factions.

L'administration de Lord Aylmer était la risée méprisante des Constitutionnels (ainsi qu'ils s'appellent erronément); cependant, lorsque l'esprit factieux des Français parvint à chasser Lord Aylmer hors de leurs rangs, les Anglais le reçurent à bras ouverts, et je les ai vus moi-même l'accompagner jusqu'à l'embarcadère et l'acclamer hautement, lui prodiguant leur éloges, et versant presque des pleurs à son départ:

Après ce coup d'œil jeté sur la composition et les motifs des partis qui divisent le pays, il semblera naturel que je tire de tout cela quelques conclusions pratiques. J'ai déjà dit que si c'est une séparation que l'on redoute, ce serait le parti qui ne cesse d'acclamer et d'invoquer les lois et l'alliance anglaises, qui serait probablement le premier à lever l'étendard de la révolte. Mais mettons de côté l'idée de séparation (et je pense

qu'on peut le faire en toute sûreté) pour ne considérer nos difficultés que comme de simples difficultés journalières d'administration, le parti français, comme se trouvant investi des institutions représentatives du pays, est évidemment le plus formidable, et celui dont la faveur est la plus nécessaire à la conduite des affaires publiques.

Ne parlons plus de ces considérations d'occasion et d'opportunité pour passer à des objets plus permanents et plus élevés; je ne nierai pas que tout en n'admettant pas toutes leurs conclusions, je trouve que les faits sur lesquels les anglais raisonnent ont un grand poids. Bien qu'ils soient hors d'état de prouver que les français agissent d'une manière inconstitutionnelle, ils démontrent fréquemment que ces derniers se servent de la constitution d'une manière peu sage. Il n'est pas contraire à la constitution, par exemple, qu'une des branches du Parlement, qui a plus la charge spéciale de veiller sur les fonds publics, fasse en bloc l'exposé de ses besoins contingents, et de refuser à donner des détails aux autres portions de la législature; mais en même temps, il est déplorable que, de l'aveu presque général, ce privilège soit un prétexte probable pour accorder des salaires excessifs aux partisans de la majorité de l'Assemblée, et peut-être solder les dépenses de comités de correspondance non autorisés et d'association de membres en dehors de la Session. Le remède efficace à ces abus serait l'expression de l'indignation et du ressentiment du peuple, et il est à regretter, d'accord en cela avec le parti anglais, que, pour des fins politiques, il y a à peine ce que l'on appelle le peuple dans le Bas-Canada. De même qu'il en est pour les contingents, de même en est-il au sujet de l'immense influence d'individus qui peuvent contrôler et s'assurer des milliers de votes et de signatures—si l'on veut me permettre cette expression—selon leur désir. Je ne pense pas avec les anglais que cela est inconstitutionnel, mais je suis avec eux quand ils disent que c'est une rude tâche que d'essayer à faire fonctionner la constitution anglaise dans un pays où il n'existe pas d'opinion publique, et à peine assez d'esprit public chez ceux qui ont en mains le pouvoir représentatif pour leur permettre de se quereller entre eux, et se contrôler en quelque sorte les uns les autres.

Ayant ainsi constaté jusqu'à quel

point je me range aux idées du parti anglais, j'ajouterai sans un moment d'hésitation, que je ne vois pas de motif assez fort pour me faire adopter la seule conclusion inévitable que ces idées sollicitent (il n'y a pas moyen d'en tirer d'autre) à savoir: de priver les Bas-Canadiens du libre exercice de leur constitution.—1o. Il y a l'objection évidente de l'odieux et le danger possible de la tentative; 2o. Pour ne pas m'occuper de cette objection d'une importance si infinie, mais au contraire pour ne voir ici qu'une question de principe et de sentiment, il me répugnait, à moins d'y être contraint par une irrésistible nécessité, de priver tout un peuple d'institutions si bien faites pour développer son énergie et son intelligence.

Cette nécessité est loin d'être arrivée pour le Bas-Canada. Je ne vois, au contraire, aucune raison quelconque de ne pas espérer que les Canadiens-Français apprendront à exercer leurs privilèges avec discrétion. Ce n'est encore que tout récemment qu'ils en sont venus à connaître et à sentir leurs pouvoirs, et déjà des hommes de la plus grande expérience dans le pays avouent qu'il y a lieu de croire qu'ils en useront avec sagesse. C'est un aveu que j'ai arraché à plus d'un membre de l'association si mal nommée "Association constitutionnelle." Les événements des deux dernières années auront grandement contribué à l'éducation politique des Canadiens-français. Si vous pouviez voir la tristesse qui plane sur toute la cité, la honte que cela cause aux familles privées, les embarras qui paralysent d'honnêtes négociants, le manque d'ouvrage pour les hommes de peine et autres journaliers: si après avoir eu les oreilles fatiguées des plaintes générales des gens d'ici vous pouviez aller (comme je l'ai fait) dans l'intérieur, à la campagne et dans un circuit de dix et vingt milles, et entendre les paysans déplorer la perte de leur marché habituel dans la capitale,—ah! comme vous verriez alors que l'Assemblée en refusant les subsides ou la répartition de tous les deniers publics, a fait, sur la patience du peuple, une expérience qu'elle n'aura pas la téméraire envie d'essayer une deuxième fois. Partout où je suis allé, j'ai pris le soin d'expliquer à ces bonnes gens, tout en leur parlant de ma soumission la plus entière, que ce n'était pas le gouvernement mais l'Assemblée qui refusait les moyens de faire face aux dépenses ordinaires de

l'endroit, et je fus heureux de voir que les habitants savaient passablement à quoi s'en tenir à cet égard. Les chefs, vous pouvez en être sûr, n'ont pas fermé les yeux sur le risque d'une réaction et c'est là le secret des compliments qu'ils commencent à nous faire sur notre bon esprit de conciliation.

(A continuer.)

## UN CONTE DE NOEL

Le 24 décembre 186.. un des splendides navires de la Compagnie Française chauffait à New-York en partant pour la France.

Une foule immense encombrait le dock, immense hangar aux planches mal jointes à travers lesquelles le vent faisait rage. En plus des passagers ordinaires, de leurs parents et amis, les admirateurs de la Ristori étaient venus faire un bout de conduite à la grande tragédienne qui rentrait en Europe.

La Ristori terminait une tournée triomphale dans les Etats-Unis d'Amérique et partout elle avait été l'objet d'ovations enthousiastes.

Un yacht sur lequel se trouvait une orchestre était prêt à l'escorter jusqu'au Sandy-Hook ; de formidables hurrahs se croisaient d'un bord à l'autre et le champagne coulait à flots.

Au milieu de cette gaieté bruyante, un pauvre diable faisait contraste par son aspect souffreteux. Il suait la misère. Ses souliers troués, son pantalon trop court et son veston d'été juraient avec les pelisses des jeunes Yankees.

Depuis la veille une bourrasque de neige s'était abattue sur New-York ; le thermomètre était descendu à vingt-cinq degrés au-dessous de zéro, et chacun se défendait de son mieux contre le froid.

— Etait-ce un curieux ou un malheureux qu'on rapatriait ?

Son histoire était simple et navrante : comme tant d'autres. Simon était venu en Amérique chercher fortune, comme tant d'autres, il s'était brisé contre l'adversité, et avait cherché en vain du travail, Simon mourait de misère !

Glacé par le froid comme il était meurtri par le malheur, il errait depuis plusieurs jours sans asile. Il n'avait pas mangé depuis la veille et il venait sur ce dock saluer une dernière fois les heureux qui allaient revoir leur patrie.

On s'en inquiétait, du reste, fort peu ; à l'écart, accoudé sur un parapet, il attendait !

A onze heures, le navire se prépara à dérapper : un coup de canon amena le pavillon qui salua trois fois.

Lorsque Simon vit ce pavillon aux trois couleurs hissé au mât d'arrière, il sentit un frisson qui parcourut tout son corps ; il se découvrit et murmura un adieu à cette France qu'il n'espérait plus revoir.

Un dernier coup de canon et le bâtiment

leva l'ancre, vira sur lui-même et s'éloigna lentement.

— Adieu, adieu, sanglota-t-il, et tant qu'il put, il le suivit du regard.

\* \* \*

Simon reprit alors le chemin de la ville, Il recommença la course des jours précédents ; frappa à bien des portes, mais aucune ne s'ouvrit.

Il se rappela l'adresse d'un compatriote qui demeurait à une des extrémités de New-York ; il s'y rendit.

Que lui importait ce chemin plutôt qu'un autre !

Il trouva la maison fermée ; l'ami était à la Nouvelle-Orléans !

La faim le faisait terriblement souffrir ; Il alluma une pipe pour tromper les exigences de son estomac.

La nuit était venue, les rues devenaient désertes, un vent âpre et glacial cinglait les visages des rares passants déjà aveuglés par de gros flocons de neige.

La faiblesse de Simon augmentait de plus en plus ; il courut à une station de police où il espérait un morceau de pain, tout au moins un abri contre la tempête.

Cette dernière ressource lui échappait encore, le droit de coucher dans un sous-sol, sur une litière de paille humide pleine de vermine, lui était refusé parce que la station était déjà comble !

La misère ne chômait pas à New-York !

On l'engagea à se rendre à la station voisine, à une lieue de là ; Simon n'eut pas le courage de tenter cette dernière chance. Vers les dix heures il eut une lueur d'espoir ; il rencontra un compatriote qu'il savait à son aise. Il fit une tentative auprès de lui, mais il fut cruellement repoussé.

— Je n'aime pas les mendiants, répondit celui-ci à sa demande.

— Laissez-moi coucher dans le couloir de votre maison, sur votre paillason, mais par charité, ne me laissez pas à la porte par un temps pareil, implora-t-il.

— Il ne manquerait plus que d'introduire des vagabonds dans ma maison pour être dévalisé, lui répondit cette honnête homme en s'éloignant.

Simon était las de marcher ; il était à bout de forces et de courage. Il se trouvait alors en face du bac de Brooklyn, remplacé aujourd'hui par un pont gigantesque qui relie les deux rives.

Aux environs, il y avait une halle où l'on vendait, dans le jour, des huîtres et du café au lait. Exténué, transi de froid, la figure et les mains glacées, Simon glissa et resta étendu par terre.

Mourir là ou un peu plus loin, peu lui importait, n'espérant plus rien !

— Mon Dieu, mon Dieu ! pria-t-il, ne m'abandonne pas et abrège mes souffrances.

Il était là inerte, couché dans la neige comme dans son linceul, la tête entre ses

bras, presque sans connaissance, lorsque minuit sonna à une église voisine.

\* \* \*

Au tintement monotone et régulier de l'horloge succéda soudain un grand bruit. On célébrait aux alentours la naissance du Christ !

La boutique contre laquelle Simon s'était affaissé venait de s'illuminer comme par enchantement ; de joyeux éclats de rire en sortaient et le bruit des verres qu'on choquait était couvert par les hurrahs.

Il était venu tomber sur le seuil d'un restaurant qui débitait ordinairement toute la nuit du café au lait et des gâteaux aux ouvriers du port ; ce soir-là, la coutume américaine exigeait que le débitant offrit le souper du Réveillon à ses clients.

Simon grelottait de fièvre ; à ce bruit et à cette lumière, il se crut le jouet du délire ; il chercha à se rendre compte de l'endroit où il était. Peu à peu ses idées lui revinrent, et il se rappela que c'était la *Christmas* !

Les souvenirs se heurtèrent alors dans son cerveau ; il revit la maison paternelle où sa jeunesse tranquille et choyée s'était écoulée, il se rappela les douces surprises de la Noël si attendue et si redoutée de l'enfance quand ses petits camarades, les fils du voisin, l'appelaient chez eux pour prendre sa part de cadeaux, parce que dans sa famille il n'y avait pas d'arbre de Noël. Il se rappela en souriant son premier jouet qu'il avait trouvé suspendu au sapin traditionnel : c'était un superbe sabre damasquiné avec un fourreau jaune !

Puis la douce figure de sa mère lui apparut comme un encouragement et il se mit à pleurer sur sa misère présente. L'espérance renaît si vite dans le cœur de l'homme que le plus faible rayon suffit à ranimer ; ne pouvait-il espérer un secours, cette maison si brillante ne pouvait-elle être hospitalière. Un peu de courage encore ; là peut-être, était le salut !

Simon, avec une peine infinie, se traîna jusqu'à la porte qu'il atteignit aux prix d'efforts inouïs ; il se mit à frapper.

On ne parut pas l'entendre, il fappa plus fort.

Au bout de quelques minutes, une voix lui cria de l'intérieur :

— Qui est là ?

Il ne put répondre, la voix lui manquait, mais il employa le peu de forces qui lui restait à frapper encore.

Étonné de ce bruit persistant, le maître de la maison ouvrit enfin et resta stupéfait devant cet homme blanc de givre qui le regardait d'un œil suppliant.

— Au large, vagabond ! fit-il.

Simon articula un *par pitié* si éloquent et si touchant que l'autre en fut ému ; il le laissa entrer dans la boutique et l'y aida

—Attendez-moi là, je vais revenir.  
 —Qui est-ce, s'écrièrent ses invités?  
 —Sans doute, dit l'un d'eux, ce farceur de Joe qui revient de chez sa belle.  
 —Non c'est un pauvre diable de *Frenchman* qui paraît plus mort que vif, répondit l'hôte; que faut-il en faire, il ne serait pas chrétien de le laisser à la porte par ce chien de temps!  
 —Fais-le entrer, Jim; il nous amusera ce *goddam de Frenchman*, il nous chantera la *Marseillaise* et nous dansera le *cancan*.  
 —Chanter! murmura Simon qui venait de pénétrer dans l'arrière boutique où il vi assis autour d'un poêle une quinzaine de convives, tous ouvriers du port. Je ne puis chanter, j'ai froid, j'ai faim! par grâce une chaise, je me trouve mal.

\* \* \*

A la vue de cet homme évanoui, tous se levèrent comme mus par une étincelle électrique et cherchèrent à lui porter secours; à défaut de sels anglais, ils l'aspergèrent de vinaigre, et au bout de quelques minutes, ils le virent rouvrir les yeux.

—Pauvre garçon, firent-ils, c'est vrai qu'il a l'air bien malheureux. Allons, Jim, donne lui d'abord un grog bien chaud pour le réchauffer. Approchez-vous du poêle.

—Je vous remercie, mes bons amis, fit Simon ému des soins dont il était l'objet.

—Otez vos souliers, si on peut appeler cela des chaussures, bon Dieu, je vais vous prêter mes bottes, dit un gros gaillard, elles vous seront un peu larges, mais chaudes, comme un four, je vous les garantis.

On le déshabilla ou plutôt on lui arracha les loques glacées qu'il avait sur lui; chacun prêta quelque chose et Jim lui fit chercher du linge blanc.

Quand le pauvre Simon se sentit dans des vêtements secs, il eut une sensation de bien-être ineffable; tous ces braves gens suivaient sur sa figure sa résurrection, c'était pour lui comme une seconde naissance. Leurs physionomies sympathiques semblaient transfigurées par la bonne action qu'ils faisaient.

On lui servit un souper copieux qu'il dévora.

—Goddam! dit un vieillard; vingt dollars ne me feraient pas autant de plaisir que d'avoir vu manger ce garçon; je vais porter un toast auquel vous répondrez tous, car vous êtes de braves cœurs.

—A celui que la Providence vient de secourir de la mort, en l'envoyant partager notre *Christmas!* et qu'il soit le bienvenu dans la vie qu'il a failli quitter par la porte de la misère et de l'abandon!

Hurrah! trois fois hurrah!

—Hurrah! trois fois hurrah! répétèrent-ils tous.

—A mon tour à porter un toast, dit Simon réconforté!

A vous tous qui m'êtes étrangers par le sang ou par la nationalité, et qui, en me secourant par humanité m'avez rendu l'existence, que Dieu vous donne longue vie et prospérité!

—Hurrah! trois fois hurrah!

—C'est curieux, grommela un sceptique qui venait d'essayer furtivement une larme, comme ça rend meilleur de frôler le malheur!

On lui improvisa un lit derrière le poêle et Simon s'endormit tranquille et confiant dans l'avenir, au bruit des chansons.

—Nous n'avions pas mis notre sabot dans l'âtre, dit Jim, et pourtant *Christmas* nous a favorisés en nous accordant la vie d'un homme.

Le Dieu des Chrétiens venait de sauver la vie à un Juif.

LOUIS BLOCH.

—o—o—o—

LA VIE PARISIENNE

CHASSE GRAND-DUCALE.

13 Novembre 1884.

Chaque mois a son cliché. Le cliché de novembre est celui-ci: "Le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir ont chassé, le..." L'autre semaine, c'était à Chantilly, chez le duc d'Aumale; aujourd'hui, c'était à Bonnelles, chez la duchesse d'Uzès; demain, ce sera chez le président de la République. Comme on connaît ses... hôtes, on les honore. Or, le grand-duc et la grande-duchesse Wladimir sont d'intrépides chasseurs devant le Seigneur. On flatte leur passion favorite. C'est de l'intelligente et bonne hospitalité.

Donc aujourd'hui, Leurs Altesses Impériales ont chassé chez la duchesse d'Uzès, à Bonnelles. La veille, à quatre heures cinquante, la noble châtelaine était venue recevoir, à la gare de Limours, ses illustres invités qu'un train spécial amenait de Paris. Une heure après, dans la belle salle à manger seigneuriale, un dîner somptueux, accommodé mi-partie à la russe, mi-partie à la française, rééditait les magnificences déployées, l'autre semaine, à Chantilly. La duchesse avait pour convives, outre les héros de la fête et leur maison: M. le duc d'Aumale, M. le prince de Joinville, le duc et la duchesse de Chartres et la princesse Marie, le duc, la duchesse et Mlle Charlotte de la Trémoille, Mme Hochon, M. d'Hunolstein, le marquis du Lau, M. de Saint-Paul, M. de Trédern, le comte de Breteuil, M. de Pommereau, M. d'Hendecourt, M. Quesnel, M. de Saulty, etc., etc. C'était le prologue.

Ce matin, au coup de onze heures, par un temps superbe, après un lunch rapide, les

hôtes de la veille et les invités du jour se mettent en selle. Le rendez-vous est devant le perron même du château. L'escadron d'honneur se forme. Au centre, la duchesse d'Uzès, en habit de cheval noir, la dague au ceinturon, le petit lampion, orné de galons de vénérie et d'une chicorée noire, crânement posé sur sa tête; à sa gauche, le grand-duc, en habit noir et culotte blanche, à sa droite, la grande-duchesse, en amazone bleu foncé; et, près d'elle, la fille aînée de la châtelaine, en habit rouge; puis les princes et les princesses d'Orléans; les dames et gentilshommes de Leurs Altesses Impériales: l'aîné de la maison, portant la tenue de l'équipage: habit écarlate, parements, pattes de poches et collet galonnés à la bourgogne, culotte bleue ainsi que le gilet orné de galons de vénérie; enfin une centaine de cavaliers et d'amazones, parmi lesquels, outre les personnes déjà nommées: M. le marquis de Saint-Sauveur, le colonel Emmanuel de Girardin, un des anciens compagnons d'armes du duc de Chartres, M. le Harivel, le duc et le comte de La Rochefoucauld-Bissaccia, M. Roger de Chabrol, l'ex-consul général de France, à Québec, le comte et la comtesse de Sesmaisons, M. de Rothschild, le comte Sapia, M. de Fougères, M. Frédéric Mallet, M. Wan de Winde, le comte du Barral, M. Obry, M. Desfontaines, M. et Mme Perrier, M. Joubert, etc., etc.; et, fermant la marche, les jeunes enfants de la duchesse, fillette et garçon, deux amours de bébés, qui, à eux deux, n'atteignent pas l'âge d'un conscrit, gentils à croquer sur leur poneys minuscules, d'où ils ne descendent qu'à l'hallali final. Ils caracolent sous l'œil vigilant de M. Quesnel, armateur au Havre, un vieil ami de leur mère, à qui l'infatigable chasseresse essaye vainement de communiquer son ardeur cynégétique.

—Mais, mon bon Quesnel, lui disait-elle, l'an dernier, après plusieurs heures passées à courir les clairières, vous ne vous remuez point! Un peu de diable au corps, que diable!

—Ah! duchesse, répondait l'excellent homme, exténué, vous avez juré de me faire mourir!

Le laisser-courre—par M. de Saulty, qui, le matin, a fait le bois, et par le piqueur Emile—est des plus intéressants et des plus pittoresques.

Au rapport, une seconde tête jeune ment. On attaque à Bissy. L'animal débuche sur les buttes, et bêt l'eau, au bas de la côte, entre Rochefort et Clairefontaine. Ici, un change, qu'il ne faut pas regretter, car, dès lors, l'équipage court un dix-cors superbe, qui, après trois courts défauts, vient se faire prendre au treillage longeant la route de Rochefort à Rambouillet.

Acculé contre ce treillage, le cerf, immobile, l'œil hagard, fait face à la meute hurlante. Les chiens, les chiens, les chiens...

avant, se massent à cinquante mètres de l'animal aux abois. L' "hallali par terre" éveille tous les échos de la forêt. Le premier piqueur, Armand, présente la carabine à la châtelaine, qui, la tendant au grand duc :

— Monseigneur, dit-elle, c'est à vous de servir le cerf aujourd'hui... Prenez !

Déjà, le grand duc a mis pied à terre... Il marche jusqu'à vingt pas de l'animal, et d'un mouvement rapide, comme s'il tirait au jugé, fait feu. Un maître coup ! L'animal, atteint au défaut de l'épaule, tombe et reçoit de la main grand duc le suprême coup de dague.

Il est quatre heures, et c'est à cinq que Son Altesse doit prendre congé. Il semble que le cerf ait mis de la coquetterie à se faire prendre à temps. Cortigiano ! comme on dit dans *Rigoletto*.

Le sacrifice accompli, la duchesse d'Uzès offre au grand duc les crochets et la tête de la victime.

— Madame, répond Son Altesse, je prendrai seulement les crochets... comme souvenir !

— Acceptez les bois tout au moins !...

— Ce serait de l'indiscrétion !...

Mais ce que femme veut !... Le grand duc a pris les bois. Le pied revenait de droit à la grande duchesse.

Demain vendredi, Leurs Altesses chassent chez le Président de la République. Et l'on m'apprend que quelques directeurs de théâtre se sont entendus pour leur offrir, avant leur départ une émouvante chasse à... l'ours.

PARIS.

### Saint-Norbert, Manitoba.

9 décembre.—Les élections de notre Association Saint-Jean-Baptiste viennent d'avoir lieu, et je vous en transmets le résultat.

Assemblée de l'Association Saint-Jean-Baptiste tenue dans la salle ordinaire des séances, le 7 décembre 1884.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Proposé par M. J. Bte Fillion, appuyé par M. R. Lauzé, que M. Pierre Parenteau soit élu président.—Agrée.

Proposé par M. Ls Marceil, appuyé par M. R. Lauzé, que M. Aimé Beaulieu soit élu vice-président.—Agrée.

Proposé par M. J. Bte Fillion, appuyé par M. L. Marceil, que M. Ephrem Marion soit élu secrétaire et M. Flavien Baril, assistant-secrétaire.—Agrée.

Sur la proposition de M. Romuald Lauzé, appuyé par M. Joseph Bellerive, MM. J. B. Fillion et George Saint-Godard sont élus respectivement Trésorier et assistant.

Proposé par M. J. Bte Fillion, que M. J. Bte. Carrière et Moïse Marion soient élus commissaires-ordonnateurs.—Agrée.

Sur la proposition de M. Romuald Lauzé, les messieurs dont les noms suivent sont élus membres du comité de régie : MM. A. Saint-Godard, Isidore Baril, Joseph Bellerive, Théodore Poulin et Pierre Bernier.

M. le trésorier présente le rapport suivant :

CAISSE	
Recettes.....	\$22.20
Dépenses.....	6.00
Balance en caisse.....	\$ 6.20
ACTIF DE LA SOCIÉTÉ	
Balance en caisse.....	\$ 6.20
Arrérages de contributions.....	63.80
Total.....	\$70.00

Sur proposition de M. J. Bte. Fillion, appuyé par M. J. Bte. Carrière, les membres de la société sont priés de se conformer aux règles.

Proposé par M. J. Bte. Fillion, appuyé par M. J. Bte. Carrière, que le procès-verbal de la présente réunion soit publié dans le journal *Le Manitoba*.—Agrée.

Sur proposition de MM. Romuald Lauzé et Marceil, l'assemblée s'ajourne au premier dimanche de janvier prochain.

EPHREM MARION.

Secrétaire.

### LE COIN DE FANCHETTE.

(Conté de ma Grande-Mère.)

Marie, dès l'âge de douze ans, aidait sa mère dans tous les travaux de la maison.

Le matin, elle habillait son petit frère Georges et sa petite sœur Hélène ; le soir, elle les déshabillait et restait près d'eux jusqu'à ce qu'ils fussent endormis.

A midi, elle mettait la table, pendant que sa mère achevait de préparer le repas. Elle posait la serviette au cou de Georges et d'Hélène, puis elle allait prévenir son père que le dîner était prêt.

Mathurin, le père de Marie, était menuisier.

C'était un très bon ouvrier, toujours levé de grand matin, toujours gai. Du bout de la rue on entendait le bruit de son rabot en même temps que ses chansons.

Quand Marie ouvrait la porte de l'atelier et disait : "Papa, on vous attend pour dîner," Mathurin répondait : "On y va, on y va, Madame !"

C'est ainsi qu'il appelait Marie, parce que Marie était une petite femme de ménage.

"Vive l'heure de la soupe," disait Mathurin en se mettant à table, et il se frottait ses mains de joie, tant il était heureux de se trouver tranquille un moment, avec sa femme et ses enfants.

Après le repas, c'était Marie qui apportait à son père la tasse de café, où elle versait quelques gouttes d'eau-de-vie.

Quelquefois Mathurin disait en riant : "Encore, encore !" Mais Marie remettait la bouteille dans l'armoire.

— Non, répondait-elle, en riant aussi, vous savez bien, père, que maman veut que ce soit dix gouttes, les jours de semaine, et douze gouttes le dimanche.

— On n'est donc plus le maître chez soi ? disait Mathurin. Alors, je m'en vais au cabaret.

Marie savait bien que son père ne parlait pas sérieusement ; il n'y avait pas de danger que Mathurin allât au cabaret ; il était bien trop content de prendre son café tout doucement, en regardant jouer ses trois enfants ; car Marie aimait à jouer aussi quand c'était l'heure, et elle s'en donnait à cœur joie.

Personne ne savait mieux qu'elle lire, écrire et compter, si bien qu'à la maison, le samedi, quand sa mère était fatiguée, c'était souvent Marie qui faisait les comptes.

La pauvre mère de Marie, n'était point forte ; elle était souvent malade, et alors elle pleurait en regardant ses petits enfants.

"Que deviendront-ils, pensait-elle, quand je ne serai plus là ? Que deviendra mon pauvre homme ?" Mais elle pensait : "Heureusement Marie sera là pour le remplacer."

Enfin, la pauvre mère fut obligée de s'aliter. Elle sentit bien que c'était pour la dernière fois.

Souvent elle appelait Marie près de son lit ; elle lui faisait toutes sortes de recommandations.

Elle lui disait comment il faut faire pour tenir la maison propre ; puis elle ajoutait : "Tu sais soigner ton petit frère et ta petite sœur ; il faut apprendre à soigner ton père ; car lui, ne se soignerait pas, pendant que je suis malade, occupe-toi de lui comme je fais, quand je suis en bonne santé. Porte-lui son déjeuner le matin ; reste avec lui un moment pour qu'il se repose. Sois caressante pour lui. Mets tes deux bras autour de son cou. Essuie son front qui est toujours en sueur ; car il travaille trop, ton père, pour nourrir sa femme et ses enfants."

"Le dimanche, tu prépareras sa casquette neuve, son linge blanc, ses habits de drap : tout cela est dans la grande armoire ; il faut bien soigner la toilette du dimanche, car elle coûte cher, et nous ne sommes pas riches."

"Tu entends bien, mon enfant ; tu es grande, maintenant ; tu as quatorze ans ! Tu es presque une femme. Tu peux me remplacer auprès de ton père et des enfants."

Marie comprenait bien ce que sa mère voulait dire ; elle faisait tous ses efforts pour ne pas pleurer devant elle ; mais dès qu'elle était seule, ses larmes coulaient avec abondance sur ses joues.

Un soir, la pauvre malade était plus abattue que jamais. C'est à peine si elle pouvait parler. Le médecin avait paru triste en quittant la maison. M. le curé était venu.

Marie conduisit Georges et Hélène dans la petite chambre où elle couchait auprès d'eux.

“Prions pour maman, prions de tout notre cœur,” leur dit-elle.

Les deux enfants étaient trop jeunes pour comprendre le malheur dont ils étaient menacés. Ils joignirent leurs petites mains et prièrent plus longtemps que de coutume, puis ils s'endormirent.

Marie ne dormit pas; à minuit, elle entendit un grand cri. Elle courut à la chambre de ses parents. Son père était à genoux, au pied du lit de sa mère qui était morte.

Le lendemain, ceux qui passèrent devant la maison de Mathurin, entendirent encore son rabot, mais plus de chansons. Le pauvre homme faisait, en sanglotant, le cercueil de sa femme.

On ne peut imaginer une douleur plus grande que la sienne. Après l'enterrement, quand il revint dans cette maison qui lui paraissait vide, il ne voulut point s'asseoir à table.

“Je suis seul au monde! disait-il, seul au monde!”

Alors Marie passa ses bras autour de son cou; “Père, lui dit-elle, père, vous n'oubliez; vous oubliez les pauvres petits qui pleurent en vous voyant pleurer. Maman m'a dit: “Je veux que tu me remplaces,” Je remplacerai maman; père ne pleurez plus!”

Marie prit l'habitude de se lever avant le jour. Elle travailla tant, que rien ne fut changé aux habitudes de la maison.

Tous les matins, les enfants partaient pour l'école, aussi propres que les plus riches enfants du village.

Dès qu'ils étaient sortis, Marie portait à déjeuner à son père, et elle restait un quart-d'heure avec lui.

Mathurin ne reprenait pas courage. Dès qu'il avait ses outils en main, il se rappelait le cercueil. Alors, il laissait les outils s'asseyait, prenait sa tête entre ses deux mains.

Marie commençait à être inquiète, en voyant diminuer tous les jours l'argent dans la petite bourse où étaient les économies du ménage.

Une autre chose la tourmentait bien davantage. Elle remarquait que son père restait à table plus longtemps que de coutume, et qu'il gardait près de lui la bouteille d'eau-de-vie.

Elle se rappela l'histoire d'un homme du village, qui avait eu un grand chagrin, et qui s'était mis à boire, pour s'étourdir.

“Mon Dieu! pensait-elle, qu'allons-nous devenir? Nous sommes perdus tous les qua-

tre si mon père prend cette triste habitude.”

Comme elle était très respectueuse, elle n'osait rien dire à son père, et tous les jours Mathurin restait plus longtemps à table.

Enfin, un jour Marie prit une grande résolution. A la fin d'un dîner, où elle avait parlé tout le temps de la pauvre morte, elle apporta la tasse de café de son père, y versa quelques gouttes d'eau-de-vie et emporta la bouteille.

“Qu'est-ce que tu fais? demanda Mathurin.

—Je fais, répondit Marie, d'une voix tremblante, comme du temps de maman. Vous savez, cher petit père, ce que disait notre pauvre mère: dix gouttes, la semaine, douze le dimanche!”

Mathurin la laissa faire sans rien dire.

Le dimanche suivant, Mathurin rentra pour souper plus tard que de coutume. En l'entendant parler, Marie vit bien qu'il était resté longtemps au cabaret.

Elle n'osa rien dire encore; mais le dimanche d'après, comme Mathurin allait sortir, il trouva Marie tout habillée, qui lui dit:

“Père, j'ai planté des fleurs sur la tombe de maman. Vous savez qu'elle aimait beaucoup les fleurs, les œillets surtout. Ce sont des œillets que j'ai plantés. Il a fait très chaud ces jours-ci; j'ai peur que mes pauvres fleurs ne soient fanées. Prenez cet arrosoir, qui est trop lourd pour moi, et allons au cimetière.”

Mathurin fit ce que voulait sa fille. On resta longtemps au cimetière. Après avoir prié près de la tombe de la pauvre femme, on alla visiter la tombe des parents. On parla de la famille, des grand-pères et des grands-oncles que Marie n'avait pas connus.

Mathurin racontait leur histoire. “C'était tous de braves gens, disait-il, bons ouvriers, qui aimaient bien leurs femmes et leurs enfants!”

“Comme vous, père, disait Marie.

—Ils ont tous fait une petite fortune, continuait Mathurin; c'est qu'aussi c'étaient de rudes travailleurs, si économes!”

Puis Mathurin ajouta, plus bas, en se parlant à lui-même: “Mathurin, Mathurin, dans tout ce monde-là, il n'y avait pas un ivrogne. Est-ce que tu veux être le premier ivrogne qu'il y aura eu dans ta famille?”

Marie fit semblant de ne pas entendre; mais elle se réjouit de tout son cœur; car elle sentit qu'elle avait sauvé son père.

Du jour de ce temps-là, Mathurin a repris son travail.

Il pense toujours à sa femme; mais ses enfants lui donnent tant de joie, qu'ils l'ont rattaché à la terre.

Un jour, Marie lui a dit: “Père, cela me ferait plaisir de vous entendre chanter comme autrefois. Cela ferait plaisir à notre pauvre mère, qui nous regarde du haut du ciel et qui nous entend!”

—Tu as raison, dit Mathurin.”

Maintenant, quand on passe dans la rue, on entend encore ses chansons.

Georges est devenu grand, il commence à travailler avec son père.

Hélène est une gentille fillette, qui aide, autant qu'elle peut, sa grande sœur Marie.

C'est elle qui apporte maintenant la tasse de café, et l'autre jour elle dit à son père: “Vous allez voir, papa, comme je sais bien compter.”

Puis, prenant la bouteille d'eau-de-vie dans ses deux mains, elle a dit, en versant goutte à goutte: “Une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix!”

“Bravo, dit Mathurin, en riant! Mais est-ce que tu ne sais pas compter plus loin que dix?”

—Si, papa, a repris Hélène; dimanche, vous verrez, je compterai jusqu'à douze.”

Marie, qui regardait faire Hélène, ne put s'empêcher de rire, en la voyant emporter la bouteille; puis les larmes lui vinrent aux yeux, quand elle entendit la petite dire à son père: “Marie remplace petite mère; c'est moi qui remplace Marie.”

Ainsi vivent ces braves gens; ils sont heureux parce qu'ils s'aiment et que chacun d'eux fait bien son devoir: le père travaille pour ses enfants, les enfants travaillent pour leur père, et tous se souviennent de la pauvre morte. Chaque printemps, les œillets fleurissent sur sa tombe.



### Présentation.

Les employés de la maison Willis et Cie, agents de la machine à coudre Wanzer, ont présenté, mercredi après-midi, à M. A. P. Willis, son portrait au crayon, accompagné d'une adresse.

Cette présentation était faite pour marquer l'estime des employés envers leur patron et comme preuve de la bonne entente qui règne entre eux et lui.

L'adresse était signée au nom des employés par MM. J. A. Bergeron, O. Levert et C. Forest.

M. Willis, surpris de ce bon témoignage, remercia cordialement ses employés et leur fit distribuer les cadeaux que la maison donne tous les ans, à Noël.

**EN VENTE,** PROPRIÉTÉS superbes, sur la rue Chatham, près de la rue St-Antoine. — 25,000 pieds en superficie, par lots simples ou doubles.

Terrain propre à bâtir, 22,000 pieds en superficie, sur le chemin Papineau. Peut se diviser en lots de dimension commode.

A l'Assomption, magnifique propriété à louer avec un emplacement, des lots à bâtir; les conditions sont de nature à tenter les acheteurs par les facilités qu'elles offrent.

S'adresser aux bureaux de l'ÉCHO DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE, rue St Lambert, 13.

**L. E. BEAUCHAMP & CIE.**

D'aujourd'hui au 1er Février prochain, **GRANDE REDUCTION** avant l'inventaire. Prenez la liste de nos prix à la porte de notre magasin,

**1447, Notre-Dame**

Nos Draps Beavers noirs, tous laine, que nous vendions \$3.00 sont réduits à \$2.00 la verge. Venez vérifier la liste de nos prix avec nos marchandises,

**A L'ENSEIGNE DE LA BOULE ROUGE**

Nos cotons Hochelaga unis, carreautes, barrés, et nos indiennes manufacturées dans notre pays font l'admiration des personnes qui achètent à la

**2e Porte de la Rue Bonsecours**

La balance de nos peaux de buffle et autres pour voitures (robes de carioles), à 25 et 50 pour cent de réduction

**VOISIN DU DR. PICAULT**

Nous offrons nos manteaux et hardes faites pour moitié prix. Pas de déception, ici nous vendons aux prix annoncés. Demandez une liste (circulaire) de nos prix.

**L. E. BEAUCHAMP & CIE.****De Martigny & De Martigny  
AVOCATS.**

No. 82, Rue St-François-Xavier, Montréal.

**AIRD & ARPIN**

Manufacturiers en gros de

**Chaussures de Cuir**

Pour Dames Filles et Enfants

SPECIALITE, Kid Français, Chèvre à l'Huile, et Veau Glacé.

1889 et 1891, rue Notre-Dame, Carré Dalhousie, Ancienne Citadelle.

**GEORGE YON,**

Ferblantier, Plombier et Couvreur;

Inventeur du Ventilateur Breveté,

Entreprenant toutes sortes de couvertures, dalles, à la ville et à la campagne.

**2501, Rue St-Laurent, Montréal.**

**GAGNON et TOUSSIGNANT**

MARCHANDS DE NOUVEAUTES

Spécialité de Marchandises de deuil  
NO. 151, RUE ST-LAURENT, MONTREAL.

**I. MARTIAL**, PHOTOGRAPHIE populaire,

102 et 104 rue St-Laurent et 458, rue Lagachebrière, Montréal. Liste des prix à la douzaine: Cabinet, \$1.50; glacé, \$2.50; panneau, \$2.00; bondeir, \$3.00; Crayon, \$5.00 chacun; Pastel, \$8.00 chacun; à l'huile, \$20.00 chacun.

**MICHEL LEFEBVRE & CIE.**

DISTILLATEURS.

Acetates, Sulphates, Verdets, Etc., Etc., Etc.  
Produits Chimiques

VINAIGRES, METHYLENES, ALCOOLS.

21, 23, 25, Rue Gosford, 34, 36, 38, Rue Duke, près du Canal, Montréal.

**MONGENAI BOIVIN & Cie.**

338 Rue St. Paul

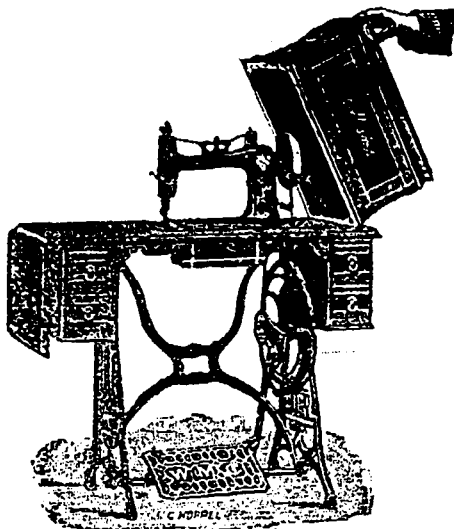
VIN ST-MICHEL

(Vin pour Malades.)

**J. PERRAULT & CIE.**

1497 Rue Notre-Dame,

Grande réduction sur nos marchandises d'ici au 1er Février.

**Le Nouveau "WILLIAMS"**

La plus Silencieuse.

**C. MARTEL**

543, Rue STE-CATHERINE.

**LORGE & CIE**, Manufacturiers de Chaussures, peaux de Soie, première qualité, 21, rue St-Laurent, Montréal.

"CARNAVAL", 388, rue Ste-Catherine, F. E. Lamallice, importateur de marchandises Sèches, Plumes d'Autruche nettoyées, teintes et frisées.

**ARCAND FRERES** Marchands de nouveautés, magasin à un seul prix. Spécialité pour manteaux de Dames et habillements de Messieurs, 111, rue St-Laurent.

**J. E. A. DUBORD**, Tailleur Fashionable, 19, rue St-Laurent, Montréal, spécialité: Vêtements de soirée.

**RENAUD, DURET & CIE.** Importateurs et Marchands de CIGARES, TABACS, et de tous les Articles de Fumeurs, 230, rue St-Laurent; Montréal.

**JOSEPH GIROUX**, Marchand de PEIN-PISSERIES, FERRONNERIES, Etc., Etc., 220, Rue Ste-Catherine, (entre les rues Sanguinet et St-Denis) Montréal.

**JOSEPH DOMPHOUSSE** Brasseurs, No. 31, rue Saint-Jean-Baptiste, Montréal. Agent général pour les deux célèbres brasseries de Toronto: Reinhardt & Cie., Bock & Lager Bière, McCarthy's Ale & Porter.

**MALO & THOMAS**, Marchand de Craie et coin des rues St-Bonaventure et Versailles, Bureau: 498 rue Craig, Mahogany (Acajou), Cèdre rouge, Noyer noir, Placages de toutes espèces, Bois franc de toutes sortes, Cotonier, Pin, Epinette, Prucho, Bois de charpente, Lattes, Bardeaux, etc., etc. Une visite est respectueusement sollicitée.

**O. BERNIER**, Marchand de chaussures, res, 1594, Rue Notre-Dame, Montréal. Médaille d'or et diplôme à la dernière exposition, pour chaussures au fil.

**L. O. FRANCHERE**, MARCHAND-TAILLEUR, No. 1644, Rue Notre-Dame, Montréal. Ordres exécutés avec grand soin et promptement.

**JOSEPH DAGENAI**, Marchand-Epicier, Vins Liqueurs, Provisions et Vaisselle, 1062, 1064, 1066 rue Ste-Catherine, Montréal. Beurre de choix toujours en main. Effets livrés à domicile.

**D. RIOPEL**, Meublier, 8284, rue Ste-Catherine, rine. Commandes et réparations exécutés avec soin et sous un court délai.

**T. CREVIER**, Manufacturier de Poêle chaud. Matériaux en fonte pour bâtisses, ferblanterie, réfrigérateurs. Salle de vente: 541 rue Craig. Fonderie: 95, 97, 99 rue Craig, Montréal. Ordres pour toitures de toutes sortes. Réparations faites promptement.

**ALEX. DUPUIS & CIE.** Marchands de Ontario, et coin des rues Craig et St-Ignace, offrent en vente à des prix très réduits un lot considérable de bois de construction de toutes sortes, embouté et uni, lattes, bardeaux sciés et fendus. Grands avantages offerts aux entrepreneurs.

**L. J. A. SURVEYDR**, 1588 rue Notre-Dame. Nouveau moulin à hacher la viande, facile à nettoyer. Balais à tapis ne faisant pas de poussière, Rasoirs Suisses à 6 lames qualité extra, Séchoirs à rideaux, Patins de toutes sortes.

**A. BUSSEAU & Cie**, Enseigne du rue Notre-Dame. Pots à tabac de toute forme, pipes et porte-cigares en écume de mer, étuis à cigares et à cigarettes en cuir de Russie, pipes de bois, en racines, unies ou montées en argent.

**Loterie Nationale de Colonisation** Valeur des prix de M. le Cure A. Labelle \$60,000  
Première série \$50,000.—2ème série \$10,000.

Coût du billet, 1ère série: \$1.00; 2ème série 25 cts.

Un tirage dans l'une et l'autre série aura lieu le 15 avril prochain.

S'adresser au Secrétaire, S. E. Lefebvre, No. 17 Place d'armes, Montréal.

**J. B. RESTHER & FILS**, Architecte, tes, 61, rue St-Jacques, Montréal. Expropriations, mesurages, arbitrages, etc., etc.